



Plaisir, le 7 septembre 2017,

Mesdames et messieurs, chers amis,

Le dernier communiqué du Président appelle une réponse de notre part pour rétablir certains faits.

Nous travaillons pour certains depuis plus de 20 ans à la FFE, beaucoup d'entre vous nous connaissent, savent que nous n'avons jamais compté nos heures et jamais nous ne nous serions imaginés en être réduits à déclencher un mouvement de grève dans le milieu associatif. Cette grève est d'ailleurs notre dernier recours, car nous avons eu de nombreuses reprises durant le mois d'août, tenté de discuter et de convaincre le Président fédéral de revenir sur sa décision.

Le déclencher à la veille de la nouvelle saison était malheureusement la seule façon d'attirer l'attention des adhérents et des clubs sur un licenciement « économique » qui est un drame humain, sur une façon de procéder de la direction au mépris le plus élémentaire du droit syndical et qui, nous le redoutons, peut fragiliser la FFE.

Les conséquences financières au Tribunal des Prud'hommes peuvent être très importantes et notre fédération va donner une image bien triste aux pouvoirs publics.

Notre intention n'a jamais été de bloquer notre fédération, si les licences ne peuvent être prises le 1<sup>er</sup> septembre, elles le seront le 15 ou le 20, cela n'empêchera personne de jouer aux échecs et les désagréments seront bien moindres que ceux provoqués par l'immense majorité des mouvements syndicaux.

Contrairement à ce que dit le Président dans son communiqué, il y a eu une seule réunion préparatoire de rentrée la semaine précédente. Lors de cette réunion, nous avons exprimé à nouveau notre désaccord sur le licenciement de Céline Lagadic et tous les problèmes que cela engendre, sans que nos remarques sur ce sujet soient prises en compte.

Concernant le dialogue avec les salariés grévistes, il n'y a eu qu'une seule réunion de négociation officielle avec tous les grévistes, le lundi 4 septembre, et contrairement à ce qu'indique le Président dans son communiqué, nous n'avons jamais dit que les revendications sur les conditions de travail étaient accessoires, mais qu'elles étaient liées au départ de notre collègue. Si notre revendication est une proposition de débat sur ce sujet grave (licenciement « économique ») via l'AG fédérale, de son côté, le Président fédéral n'a fait la moindre proposition constructive, et nous voilà confrontés à une escalade de sa part avec des tentatives d'intimidation remettant en cause notre mouvement, et de menaces d'entreprendre des actions par l'intervention d'une « équipe » qui risque surtout d'engendrer des dégâts dans les données de la FFE.

Licenciement surprise de la Secrétaire Générale de notre syndicat, menaces à peine voilées sur les grévistes, intervention d'une équipe pour s'emparer de l'outil de travail, chacun peut se faire une idée de l'ouverture et des méthodes employées.

Le Président peut arrêter notre mouvement immédiatement en convoquant une assemblée générale où il pourra expliquer aux clubs pourquoi, au cœur de l'été, il licencie en priorité l'élue syndicale mère de deux enfants et salariée depuis 10 ans sans aucun échange avec les salariés ou le syndicat CGT FFE. Il pourra expliquer aux clubs quels sont les problèmes financiers dont il n'avait pas été fait état qui le poussent à agir ainsi, il pourra expliquer aussi les techniques de management qui consistent à



## Syndicat CGT des salariés de la Fédération Française des Echecs

mettre, depuis des mois, sur la touche, des salariés pour dans le même temps faire appel à des prestataires pour les remplacer.

Nous faisons appel à tous les clubs qui seraient interpellés par ces façons de procéder ainsi que par le sort de Céline Lagadic et l'avenir de notre fédération. Si le Président ne veut pas de cette Assemblée, un tiers des clubs peut la demander.

Le Président s'interroge sur la sortie de grève si le résultat ne convient pas alors que nous lui avons déjà signalé que la convocation suffira à arrêter la grève, indépendamment des décisions prises.

Nous arrêterons donc notre mouvement dès ce moment ou s'il est évident que cette Assemblée n'est pas souhaitée par les Clubs, sans qu'il soit besoin de nous faire des menaces et de risquer l'intégrité des données de la FFE.

Joëlle Mourgues, 25 ans d'ancienneté

Erick Mouret, 20 ans d'ancienneté

Laëtitia Chollet, 10 ans d'ancienneté

Jordi Lopez, 10 ans d'ancienneté